



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



DISPOSITIF CAISSE DE PÉRÉQUATION

Le Comité de Direction de la Ligue de Football d'Occitanie propose la création d'une Caisse de Péréquation pour les championnats :

- Seniors R1, R2 et R3
- Jeunes R1 et R2 des U14 aux U20
- Féminins R1 et R2
- Futsal R1 et R2

L'objectif est d'atténuer le coût des déplacements pour les équipes devant effectuer de longs trajets pour une même compétition.

Pour la saison 2018/2019, les écarts varient de 3 fois plus (R1) à quasiment 6 fois plus (R2).

Dans chacune des compétitions, les équipes qui font le moins de kilomètres versent une participation financière à la Caisse de Péréquation et cette participation est redistribuée **intégralement** aux équipes qui font le plus de kilomètres, la LFO ne servant que d'intermédiaire et de support administratif.

Ces participations seront, selon le cas, ajoutées ou diminuées au prélèvement mensuel mis en place dans le cadre des nouvelles dispositions financières dès la saison 2019-2020.